

Publié le 10 juin 2016

Les Epl et les enjeux de la montagne

Jacques Chiron, président de la Fédération des Epl et sénateur de l'Isère a co-présidé avec Michel Bouvard, sénateur de la Savoie la rencontre portant sur les enjeux des Epl des Savoie et de l'Isère, le 3 juin à Chambéry.



Sensibilisé par l'avenir des territoires de la montagne, les sénateurs de la Savoie et de l'Isère ont souhaité mieux **faire connaître l'option Entreprise publique locale** dans ses composantes (Sem, Spl et Semop) afin de permettre aux élus et dirigeants d'Epl de montagne de se l'approprier au mieux.

Cette rencontre intitulée "Les Epl et les enjeux de la montagne" a présenté le panorama des Epl, avec un focus sur les 109 Epl des Savoie et de l'Isère. Un point d'actualité sur la loi NOTRe ainsi que sur les principaux impacts de la transposition de la directive européenne sur les concessions, a été présenté par Alexandre Vigoureux, responsable du département juridique (présentation en pièce jointe).

La création de foncières pour rénover l'immobilier et l'hébergement touristique L'aprèsmidi a été consacré aux échanges autour de la thématique du financement de la rénovation des stations de montagne. Les intervenants à cet atelier ont fait part de leur stratégie et actions concrètes mises en œuvre afin de rester attractifs face à la concurrence des pays limitrophes. Erik Bulkaert, directeur territorial à la Caisse des dépôts et consignations (CDC) a fait part de la volonté d'accompagner le renforcement de la dynamique de l'économie touristique sur l'arc alpin. La CDC a ainsi pris les devants en créant une foncière hôtelière pour la rénovation du parc immobilier et une foncière rénovation montagne avec d'autres partenaires bancaires (dont le Crédit agricole). Cette dernière est une société dédiée au financement de la rénovation de l'hébergement touristique en montagne. À ce jour, 12 projets ont été retenus et deux sont engagés, à l'Alped'Huez et Oz-en-Oisans.

En complément, dans le cadre de l'enveloppe d'un milliard d'euros dévolue au secteur du tourisme, une partie sera dédiée à la montagne dans le cadre de l'accompagnement de projets structurants, tels que les villages de vacances.

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



Pour **Cyril Gouttenoire**, directeur du centre d'affaires montagne & territoire au Crédit agricole des Savoie, la foncière a l'avantage de mettre autour de la table les acteurs locaux et de fédérer les acteurs bancaires. La foncière est opérationnelle depuis le début de l'année 2016. Le Crédit agricole a une vision à long terme sur les territoires de montagne qui se traduit à la fois par sa présence au capital des Sem que dans l'accompagnement au financement de projets.

Une Sem pour le redéploiement de la station de Chamrousse C'est une Sem qui va porter le projet ambitieux d'aménagement et de redéploiement de la station de Chamrousse en Isère. "Ambitieux, mais pas pharaonique", précise Philippe Cordon, maire de Chamrousse. Une convention a été signée avec la CDC afin d'accompagner la station dans sa mutation pour devenir une smart station du 21e siècle. Son enneigement, sa situation géographique à 30 minutes de Grenoble sont des atouts à valoriser pour contrecarrer la problématique des 8 000 lits froids actuels.

C'est justement pour aider les particuliers à rénover et agrandir leurs biens que **Pascal Vie**, directeur général délégué de <u>Savoie Stations Participation</u> a mis en place le **concept Affiniski**. Il mène ainsi depuis 2 ans une expérience de "réchauffement" des lits avec la <u>Sem S3V</u>. Le concept s'attache à faciliter les démarches des propriétaires d'hébergements en stations qui consiste à :

- apporter des informations sur l'optimisation fiscale en zone de montagne,
- apporter de l'aide à la recherche de financements et proposition gratuite de **modélisation financière** via des partenaires,
- inciter à faire appel aux agences de réservation locales pour louer son appartement,
- proposer une ligne de meubles.

Michel Bouvard a, pour sa part, rappelé des différents dispositifs mis en place pour aider au développement de l'**immobilier de loisirs**. Le dernier dispositif arrivant à échéance, un nouveau programme de défiscalisation est actuellement à l'étude. Un groupe de travail fera des propositions lors du prochain projet de loi de finances.

En conclusion, la station de montagne doit être gérée comme le ferait un chef d'entreprise tout en tenant compte des spécificités de la France qui n'a pas développé le principe des stations intégrées tel qu'en Autriche. Elle doit innover, investir et répondre aux nouvelles attentes de la clientèle afin de conserver son attractivité.

En savoir + sur l'<u>actualité juridique</u> (application loi NOTRe) et les opportunités qu'offre la <u>Sem à opération unique (SemOp)</u> en montagne.

À télécharger

- La SemOp et la Montagne quelles opportunités.pdf
- Actualité juridique, les effets de la Loi NOTRe.pdf

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2